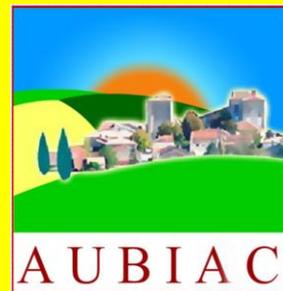


# AUBIAC



Bulletin Municipal

DECEMBRE 2022

Mairie : 05 53 67 85 52 Courriel : [commune.aubiac@collectivite47.fr](mailto:commune.aubiac@collectivite47.fr)

Ouverture au public : Mardi Vendredi de 14h à 18h / Jeudi de 14h à 19h / Mercredi de 9h à 12h

Ouverture de l'Agence Postale Communale : du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Responsable de la Publication : Jean Marc Causse - Photos et mise en page : Commission Communication



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES HORS COMMUNE :

05 juin 2022 : Lyzèa LAJOYE  
29 juin 2022 : Luzia PUJOL  
28 octobre 2022 : Charlie LIMOUR  
2 novembre 2022 : Selma RABAH

Ainsi que 2 autres naissances dans l'année avec refus de parution dans la presse.

### MARIAGES :

18 juin 2022 : Alexia DELBREL et Pierre-Yves BUTZBACH  
18 juin 2022 : Amélie GUILLAUME et David ROGER  
23 juin 2022 : Sophie ROHER et Bertrand LAFAYE  
9 juillet 2022 : Caroline BOCQUET et Claude PARIS  
3 septembre 2022 : Chloé CAMBOULIVES et Clément DULAC  
23 septembre 2022 : Julie LABRO et Alex COMBRES  
22 octobre 2022 : Nadine FLAMERY et Christophe CADOT

Ainsi qu'un autre mariage avec refus de parution dans la presse

### DÉCÈS :

29 avril 2022 : Alette CAUSSE née FRATTER  
25 juillet 2022 : Irène SIMON née LEYMARIE  
14 août 2022 : André MARC  
16 octobre 2022 : Giovanni CERONI

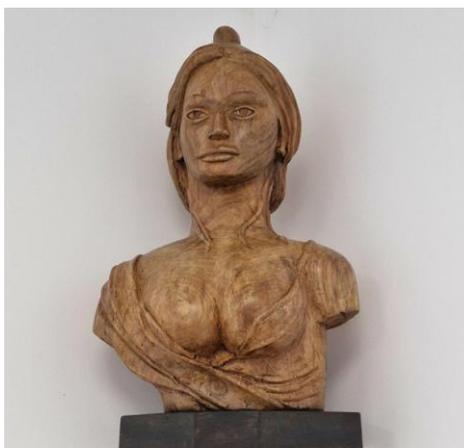
« Deux événements importants ont été fêtés ce vendredi 17 juin 2022, salle Dernelle. Le premier conseil municipal, d'une part, s'est tenu dans cette salle refaite à neuf et faisait donc office d'inauguration. Le 2<sup>e</sup> point, et pas des moindres, fut la présentation du nouveau buste de Marianne.

### Un bloc de noyer

Sculpté dans du noyer avec son bonnet phrygien et ses formes généreuses, le buste de Marianne trône désormais dans l'angle de la pièce, veillant de façon républicaine sur les citoyens. Michel Leymarie, l'artiste est un sculpteur sur bois aubiacaïs. Le maire, Jean-Marc Causse, l'a souligné dans son discours, et se dit « fier de mettre en avant les talents de la commune ».

« Cette demande a été passée en 2019, mais la pandémie a retardé la livraison. Le dessin, puis l'ébauche du visage anonyme, la recherche d'un bloc de noyer de belle facture ne se sont pas fait attendre. Quinze jours de travail intensifs dès les premiers coups de tronçonneuses, suivis du travail au maillet à la gouge, ont donné naissance à cette pièce unique ...

*Sylviane Goudenhoft, le 22/06/2022, Sud Ouest*



**Mairie annexe, impasse Dernelle, désormais salle des conseils municipaux et salle des mariages**

### Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a eu lieu le jeudi 10 novembre à 16h30 en présence des enfants aubiacaïs et de l'équipe enseignante.

Le cortège était formé par M. Le Maire et notre porte drapeau M. Mandile.

Le lieutenant Ninon Géraud, cheffe de la communauté des brigades de Laplume, les pompiers de Laplume, Mme la Conseillère départementale Françoise Laurent, les conseillers municipaux, et des aubiacaïs se sont rendus au cimetière où les enfants ont déposé des fleurs puis aux monuments aux morts où chacun a pu se recueillir.





Chères Aubiacaïses,  
Chers Aubiacaïses,

Dès à présent, je souhaite vous exprimer au nom du Conseil Municipal et en mon nom, tous nos vœux de bonheur, de réussite

et de santé à vous-mêmes ainsi qu'à tous vos proches.

Que nous puissions vivre une année 2023 apaisée, en toute liberté, ensemble.

J'ai une pensée pour tous ceux qui passeront les fêtes de fin d'année isolés, loin de leur famille, de leurs amis et de tous ces moments de joie partagés. Ces instants-là, si précieux.

Mes vœux et remerciements sont également destinés aux Conseillers Municipaux, sans oublier leurs conjoints et familles, qui par leur présence et leur travail œuvrent sans relâche au sein de notre commune ; aux membres du CCAS pour leur dévouement, leur écoute et disponibilité envers les personnes les plus fragiles, à l'ensemble du personnel communal pour leur implication et dévouement pour faire qu'Aubiac soit une commune agréable à vivre.

J'ai également une pensée particulière pour vous, bénévoles associatifs. Votre engagement au service de la population est capital et irremplaçable. Par votre investissement, vous êtes d'une présence indispensable au fonctionnement de notre village. Gardez votre motivation.

Concernant les principaux projets programmés en 2023, sous réserve de l'obtention des subventions demandées :

- la finalisation du développement de la fibre optique pour tous.
- la réalisation de l'aménagement sécuritaire de la RD931 en sortie du bourg direction Laplume.
- la poursuite des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux.
- la finalisation des plans d'aménagements de l'école, de la zone nature, sports, loisirs, détente
- le lancement d'une première tranche de travaux de réhabilitation du patrimoine de l'église Ste Marie.

**La période des vœux** est une période où l'on se retrouve et où nous prenons plaisir à partager un moment de convivialité. Cette année, cette rencontre aura lieu le **dimanche 15 janvier 2023 à 17h30** dans la **salle des fêtes**. Le conseil municipal et moi-même serions heureux de vous y retrouver.

Bonne et heureuse année 2023

**Votre bien dévoué, Jean Marc Causse**

## Déploiement de la fibre optique

Le très haut débit grâce à la fibre optique permet une connexion Internet très rapide, au minimum de 30 à 100 mégabits par seconde, soit au moins 5 à 100 fois plus rapide qu'une connexion classique.

Lorsque votre logement ou votre local sera raccordable à la fibre optique, il vous appartiendra de contacter le fournisseur d'accès internet de votre choix pour souscrire un abonnement fibre à votre adresse

L'activité d'opérateur d'infrastructure est à distinguer de celle d'opérateur commercial, même si un opérateur peut exercer ces deux activités.

L'opérateur d'infrastructure construit le réseau qu'il commercialise auprès des opérateurs commerciaux ce qui permet aux opérateurs commerciaux de faire des offres aux particuliers et organismes pour assurer une concurrence

Dès lors que les travaux sont terminés et après délais réglementaires (les opérateurs doivent attendre 3 mois après la mise à disposition du point de mutualisation pour mettre en service leurs offres), la fibre est disponible à la commercialisation par tous les fournisseurs d'accès internet, afin de permettre à chaque foyer de choisir son opérateur de services en toute liberté.

Contrairement à ce qui est parfois entendu, un opérateur d'infrastructures n'a pas de monopole commercial sur le marché de détail.

## Zone nature, loisirs, tourisme, rencontre intergénérationnelle

L'acquisition d'environ 2 hectares de foncier a été faite au cours de l'année 2022 pour développer, dès 2023, un endroit où il fera bon vivre pour toutes générations d'Aubiacaïs.

Cet endroit, situé en face de la salle des fêtes et salle polyvalente, concentrera parcours sportif, lieu pédagogique d'éducation à la biodiversité, théâtre de verdure, aire de pique-nique, lieu de repos, lieu de rencontres intergénérationnelles...

Le maître d'œuvre Azca jardin et paysages Laura Husson de Nérac, mandataire, associé au cabinet Husson architectes et au spécialiste en voirie et réseaux divers PiR<sup>2</sup> a été désigné pour accompagner les élus dans les possibilités d'aménagement.

*Isabelle Fillol*

## Défense Extérieure Contre Incendie

La commune a procédé à l'acquisition et l'installation de 3 bâches à incendie à Peyruc, Marron et Hartanès pour cette fin d'année 2022, auprès de la Stat Dugarcin, pour un montant de 28 000 €.

De nouvelles installations seront réalisées en 2023.

*Isabelle Fillol*

## Travaux route des Moulins

L'enfouissement des lignes électriques a été anticipé par TE47 avec l'entreprise SPIE, de sorte que, l'année prochaine, Orange installe la fibre en sous terrain. Si les travaux génèrent des contraintes de circulation depuis quelques mois, c'est pour, à terme, avoir un environnement paysager plus agréable et des lignes plus fiables et moins dépendantes de la météo ou des non élagages des arbres... c'est donc un petit mal pour un grand bien.

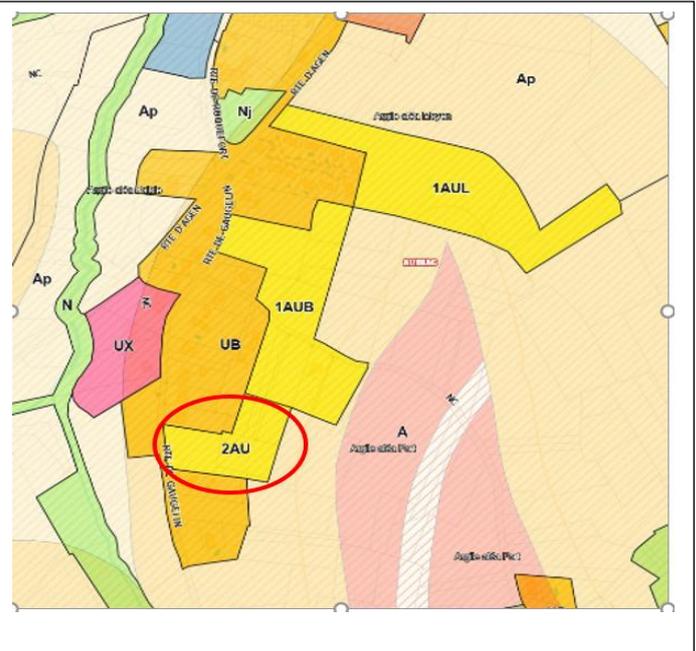
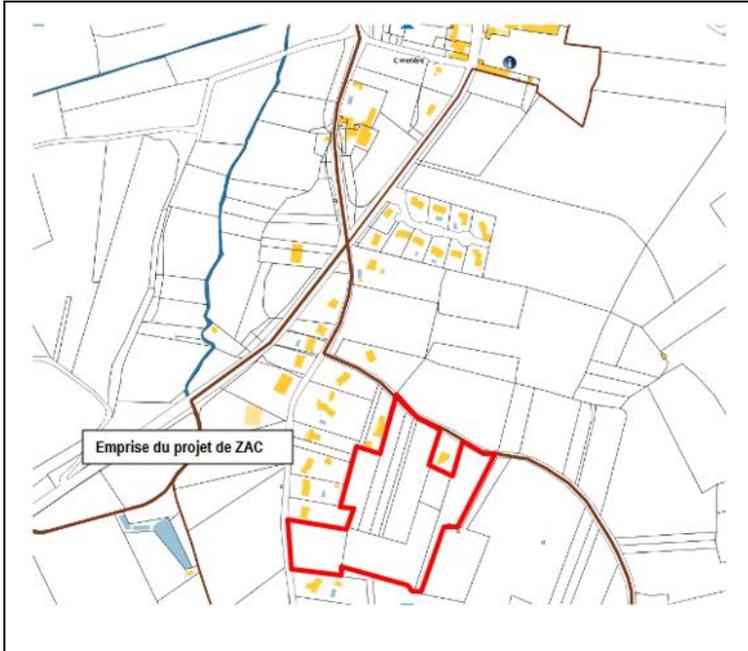


## Adduction d'Eau Potable, route de Hartanès

Le remplacement de 900 ml de réseau d'eau potable qui cassait fréquemment et était tellement rempli de calcaire que le diamètre de passage en était fortement réduit, a été conduit par l'Agglomération d'Agen en juin et juillet dernier. Il a été réalisé par l'entreprise Cousin Pradère.

Les déformations observées qui peuvent s'avérer dangereuses, consécutives aux travaux, vont faire l'objet d'une reprise par l'entreprise. La deuxième tranche de renouvellement, inscrite au programme 2023 de l'Agglomération, dans la continuité vers Laplume, sur environ 700 ml, pour un montant de 150 000 € devrait avoir lieu 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

*Isabelle Fillol*



## ROUATS

En vue de l'aménagement concertée de la zone de ROUATS, une modification du zonage du PLUI s'avère nécessaire, afin de faire basculer la zone 2 AU actuelle en 1 AUB.

En effet, la dureté foncière rencontrée sur l'actuelle zone 1 AUB nous amène à renoncer, pour l'instant, à réaliser notre projet de lotissement du côté le plus proche de Béret...et du bourg.

Si vous souhaitez en savoir plus, une concertation est en cours en mairie, qui a commencé le 14 novembre 2022 et s'achèvera le 14 janvier 2023.

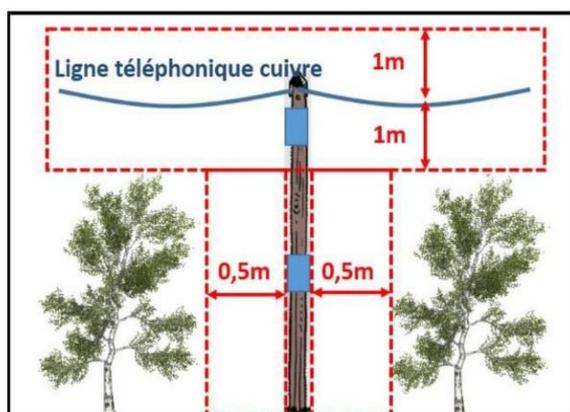
La SEM 47, concessionnaire de la future zone, a désigné AC2i comme maître d'œuvre de cette opération.

*Isabelle Fillol*

## ELAGAGE

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services (téléphone, internet) pouvant avoir des conséquences graves en cas d'urgence (personne dépendantes isolées, alarmes inactives...).

La loi Chassaing du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'égagement des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.



## Règlementation

Chaque demande d'urbanisme réalisée en mairie, qu'il s'agisse d'un permis de construire (PC) ou d'une déclaration préalable (DP) (modification de l'aspect extérieur de la maison : pergola, marquise, changement des huisseries, ravalement de façades si couleur différente, pose de portail et clôture, panneaux photovoltaïques, piscine...) doit faire l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier au commencement des travaux (uniquement sur les PC) ainsi qu'une déclaration d'achèvement et d'attestation de conformité des travaux (DAACT), tous déposés et enregistrés en mairie.

A l'issue de la DAACT, un contrôle est effectué par l'élue à l'urbanisme, à domicile, dans un délai de 5 mois après la notification en mairie.

Cette DAACT déposée par vous, en mairie, est très importante car, si vous mettez en location votre bien, en son absence vous n'êtes pas couverts en responsabilité civile. De plus, lorsque vous vendrez votre bien, le notaire vous exigera une conformité de la mairie... Aussi, faites les démarches administratives dans leur intégralité, le plus vite possible.

Lors de l'installation d'un portail, qui doit faire l'objet d'une DP, pensez à le mettre en retrait de 5 m par rapport à la voirie (limite de l'emprise du domaine public), afin de réserver un espace de 5 m sur 5 dénommé place du midi.

Pour information, fin septembre, 32 DP et 13 PC ont été déposés pour l'année 2022.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUi)

Du fait de l'intégration de la PAPS (Communauté des communes de la Porte d'Aquitaine en Pays de Serre) au 1<sup>er</sup> janvier 2022 au sein de l'agglomération d'Agen, il convient de mettre en uniformité la totalité des documents d'urbanisme existants sur le territoire de l'agglomération d'Agen.

Il convient également d'intégrer les dispositions des nouvelles lois dont la loi climat et résilience du 22 août 2021 qui prône, dans son article 191, la réduction de 50 % de l'artificialisation des sols d'ici 10 ans.

Aussi, un vaste chantier se présente à nous de révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui a été approuvé le 22/09/22 (pour une durée de 2 ans) et du PLUi qui devrait être décidé le 08/12/2022 (pour une durée de 3 ans).

On estime par conséquent l'approbation du Scot et du PLUi à échéance 2026.

Pour toute question concernant l'urbanisme :

**Isabelle FILLOL**, 2<sup>ème</sup> adjointe au maire, présidente de la commission communale Urbanisme, représentante communale des commissions « urbanisme » et « assainissement et Gemapi » (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations) à l'Agglomération d'Agen ;  
**Laëtitia TARZARIOL**, secrétaire en charge des dossiers d'urbanisme.



## Entretien fossés et buses- Règlementation

" La présence de sable, terre, gravats, feuilles, branchages dans les fossés constitue un obstacle au bon écoulement des eaux, voire des débordements par temps de pluie mais aussi des zones de stagnation d'eau et donc de prolifération potentielle de moustiques par temps sec.

Aussi, nous vous demandons de bien entretenir vos buses, qui sont de votre responsabilité et de ne rien jeter dans les fossés. "

*Art. 640 et 641 du Code Civil et art. L 215 du Code de l'Environnement.*

**Isabelle Fillole**

## CLAP DE FIN DES TRAVAUX DE L'ENTREE DU CIMETIERE

Lors de notre dernière édition de juin 2022, nous vous avons fait part des travaux de sécurisation de l'entrée du cimetière.

L'ultime élément pour que cette entrée soit définitivement achevée, était la restauration et la pose du portail.

L'ancien portail a donc été restauré, élargi et élevé par l'Entreprise ARRIBOT à BRAX.

Une nouvelle peinture tendance a finalisé son embellissement et le portail est aujourd'hui posé, permettant ainsi la clôture totale du cimetière, ainsi que l'exige l'article L2321-2 (14°) du Code Général des Collectivités Territoriales.



Dans un souci de mémoire, nous avons également posé une nouvelle plaque sur la tombe de **Messieurs LAGRAULET Pierre et Emilien, soldats morts pour la France durant la guerre de 1914/1918** et inhumés au cimetière et restauré la plaque de **Monsieur Albert CAZAUX, soldat mort pour la France le 13 juin 1944** et également inhumé au cimetière.

## REMISE DU DIAGNOSTIC AFFERENT AUX TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur BOULLANGER, Architecte du Patrimoine à Bordeaux a fait sa remise du diagnostic afférent aux travaux de notre Eglise Sainte Marie, le seul bâtiment classé aux Bâtiments Historiques depuis 1908 et détenu par la commune, pour ne pas dire le seul joyau historique.

La première source de désordre qui concerne l'édifice, est l'état des toitures ; Elles sont toutes chargées de déchets et enherbées, notamment sur les versants nord ; Les toitures en tuiles ne présentent pas encore d'infiltration mais elles se produiront sans tarder si rien n'est entrepris. Il n'y a pas de recueil des eaux pluviales par dalles et la saillie des tuiles trop courtes entraîne des coulures sur les murs.



Il a donc été conseillé de nettoyer, remanier et rebâtir ces tuiles et de poser, afin de limiter le retour des mousses, un câble en cuivre.

Les joints de cueillie des toitures en pierre seront traités en gorge pour augmenter l'élimination de l'eau et réduire les effets de germination. La charpente du clocher et le beffroi qui occupe la salle des cloches devront être entièrement restaurés, ainsi que les deux systèmes campanaires.

Le diagnostic précise que les maçonneries de cette salle méritent une attention particulière. En effet cette salle présente neuf colonnes portant des chapiteaux romans de grande qualité pour certains et dont les thèmes sont soit végétaux soit figurés.

Il est proposé d'en effectuer un moulage pour pouvoir les présenter au public. Cette présentation pourrait se faire au deuxième étage de la tour ouest dans une salle qui accueille déjà aujourd'hui du mobilier du XIXème siècle non réutilisé ; Ce lieu pourrait être aménagé en salle d'exposition.

Ce diagnostic fait également état d'une préoccupation environnementale de la restauration. La flore ne présentant aucun aspect exceptionnel, sera écartée.

Par contre la faune trouvant toujours un habitat propice dans les vieilles pierres sera examinée de près dans un souci de protection de cette bio diversité. Ceci sera élaboré en concertation avec l'Association HISA (Human Initiative to Save Animals) partenaire du projet pour effectuer un bilan de la faune présente et initier des actions de préservation de cette biodiversité dans le cadre de la restauration.

Une partie du sol de l'Eglise, soit l'entrée et l'avant-chœur qui sont aujourd'hui cimentés devront faire l'objet de restauration par la substitution du ciment en dalle de pierre.

Enfin les peintures qui ornent la coupole et qui peuvent dater du XVIème ou début XVIIème siècle, seront protégées par un traitement spécial qui permet de lutter contre les champignons et les végétaux cryptogames.

CONCLUSION de ces travaux nécessaires afin de sauvegarder ce bâtiment historique communal, c'est « traquer » toutes les subventions possibles afin d'obtenir au minimum 80% du coût total des travaux..... ET TOP DEPART POUR LES DECROCHER !!!!!!! Nous vous tiendrons informés dans notre prochaine édition, de l'obtention de ces subventions.

*Marie LARTIGOU, photo Fabrice MARRAUD*



## Fête des Aubiacaïs

La première fête des Aubiacaïs a eu lieu le 13 juillet 2022.

Elle fût une réussite, la chaleur et l'ambiance de cette soirée sont un excellent souvenir pour chacun.

La commune d'Aubiac invitait ce soir là, les Aubiacaïs, en partenariat avec l'association de jumelage Aubiac/ Coséano.

Les jeunes qui participaient au chantier citoyen ont pris un grand plaisir à organiser et servir les nombreux Aubiacaïs avec les élus aubiacaïs.

**La municipalité sera heureuse de renouveler cette soirée en 2023.**



## HALLOWEEN

C'est le samedi 29 octobre, que l'association LCT a organisé un après-midi Halloween pour le plus grand plaisir des écoliers Aubiacaïs.

Au programme parcours découverte, jeux et goûter. Une vingtaine de petites têtes masquées était au rendez-vous ainsi que plusieurs parents.

*Jean-Marie Berton*



## **Entre culture et gastronomie: un marché gourmand réussi !**

C'est sur l'esplanade de la salle des fêtes qu'a eu lieu la deuxième édition des Arts et gourmandises d'Aubiac Ar'tourisme, dimanche 31 juillet. 200 participants ont apprécié cette fête mêlant gastronomie et culture.

Outre la qualité de la restauration (petits plats et gourmandises... sans oublier la sangria et les tapas des bénévoles), l'exposition des peintres d'Aubiac a été un succès où peintures, sculptures et artisanat d'art ont suscité l'intérêt de tous.

Néanmoins, le clou de la soirée résidait en trois animations qui, par alternance, ont enthousiasmé les participants. La partie chant fut assurée par le duo Omah de Musiketo, composé de deux artistes talentueuses : la chanteuse Maryline Werner accompagnée de la pianiste Audrey Bouvelle. Les danseurs de country de Laplume, Les Rebels boot's au-delà de leurs démonstrations, ont emmené le public à partager avec eux l'entraînant « Cotton Eyed Joe », suivi par les chorégraphies envoûtantes de la danseuse orientale Christine Alexandre. Le feu d'artifice a achevé en beauté cette belle soirée gourmande et culturelle."

*Sylviane Goudenhoft*



## **Succès mérité du 2<sup>ème</sup> salon départemental du pastel**

La salle de l'Orangerie du Château vient de fermer ses portes clôturant ainsi le 2<sup>ème</sup> salon du pastel d'Aubiac et le 3<sup>ème</sup> en Lot-et-Garonne, dans la satisfaction générale.

Les 18 peintres venus de toute la France ont soigneusement rangé leurs œuvres, ravis de ces quatre jours de partages et d'échanges avec les visiteurs. Ces derniers ont pu apprécier pas moins de 80 pastels. Sur la scène, Yves Serny, invité d'honneur et pas des moindres, plusieurs fois primés, sociétaire des Pastellistes de France présentait 15 tableaux au pastel sec, dont la finesse, la pureté, la précision, ont fait l'admiration de tous. Par ailleurs, remarqué mondialement, un de ses tableaux est exposé à La Paz, au salon du pastel de Bolivie. Yves Serny a également présenté ses toiles.

### **Un vote pour le prix**

Dimanche matin dans la salle d'exposition un atelier, une dizaine de participants a pu se rendre compte de la technique de ce grand pastelliste venu de Conques-sur-Orbiel dans l'Aude. Dans son sillage, quelques-uns de ses amis pastellistes d'Occitanie ont également exposé à Aubiac à l'occasion du salon Lot-et-Garonnais. D'autres tableaux, avec chacun son style, son format, son émotion a retenu également l'attention contribuant au succès de l'exposition. Le public a été invité à voter vendredi 21 octobre, jour du vernissage. Lyse Lhéritier avec ses trois pastels aux paysages bucoliques reçut le prix. Elle a présenté un atelier technique le dimanche après-midi dans lequel les amoureux du pastel ont pu se régaler.

*Sylviane Goudenhoft*



Le peintre d'honneur, à droite présenté par la présidente, Annie-Jeanne Bille et les élus aubiacaïs.

## Chantier Citoyen 2022

Du 11 au 15 juillet 2022 a eu lieu le sixième chantier citoyen sur la commune d'AUBIAC.

Un chantier citoyen est un dispositif permettant aux adolescents de mieux appréhender la citoyenneté et favorise leur insertion dans le tissu communal. Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du bien vivre ensemble et développe une civilité, une solidarité entre jeunes et adultes.

La mairie d'AUBIAC a proposé une semaine avec des matinées de travaux collectifs à réaliser (désherbage des rues du village, création à la peinture de jeux sur le sol de la cour de l'école...) pour la commune et des après-midi de loisirs culturels ou sportifs (Karting, escalade, accrobranche ...).

Cette année 10 jeunes Aubiacaïens ont participé à cette session. Grande nouveauté cette année ! Nos jeunes ont participé à la fête des Aubiacaïens le 13 juillet. Ils ont mis en place les tables, fait le service et ranger. Ce fût un très grand succès. Jérémy Trivisan (animateur diplômé) Denis Hénin (employé communal) et des élus ont encadré cette joyeuse jeunesse.

Merci à l'ESB pour le prêt du bus. Vive la jeunesse aubiacaïse.



*Daniel GONANO, en charge de la jeunesse.*

## ECOLES

L'année scolaire 2022-2023 a démarré au niveau socle, le plus bas du nouveau protocole sanitaire. Notre équipe est toujours vigilante et la vie « normale » a repris son cours.

L'école continue sa démarche de développement durable : poules pour éliminer une partie des déchets provenant de la cantine, tri du papier, nomination, au sein des élèves, d'éco-délégués, sensibilisation des enfants, découverte de la commune... que de belles actions pour l'avenir de nos petits et de notre société.

En collaboration avec les enseignants et la mairie, la cour de l'école va se végétaliser. La commune fournit pots, terreau... les enseignants et les élèves feront le reste ! Action pédagogique et écologique : bravo !

Les 14 ordinateurs portables ont été mis en fonction ainsi que les bornes WI-FI pour faciliter leur utilisation. Le tableau numérique et le revêtement de sol de la classe des CM1 et CM2 ont été changés.

Les luminaires des classes, très énergivores, sont remplacés par de nouveau éclairage LED.

Nous menons également une réflexion sur l'amélioration du mode de chauffage des classes côté mairie. En effet, ces derniers sont très consommateurs en énergie et difficiles à régler. Des devis ont été demandés pour changer de mode de chauffage et pour rabaisser les plafonds afin de limiter le volume à chauffer.

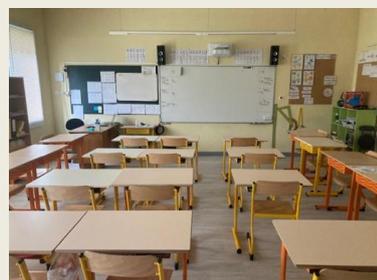
Malgré les efforts de tous les acteurs de l'école, l'inspection académique vient de nous annoncer qu'il y avait de fortes probabilités que l'école d'Aubiac perde sa 5<sup>ème</sup> classe. Nous sommes évidemment tristes et déçus.

Malgré tout, nous devons penser à l'école de demain. C'est pour cela que nous avons eu notre première réunion de travail le 28 novembre avec tous les acteurs de l'école. Les commissions d'affaires scolaires et des bâtiments, le corps enseignant, le personnel périscolaire et municipal, le conseil d'école et l'association des parents d'élèves ont commencé à définir le cahier des charges, les directions à prendre. La SEM47 (société d'économie mixte) peut maintenant avec ce cahier des charges, nous proposer plusieurs scénarii.

Le conseil départemental nous soutient par le biais d'une aide à l'assistance technique.

Un grand merci aux parents, aux enfants, au personnel communal et aux enseignants qui ont contribué et contribuent toujours pour le bien-être de tous. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

*Daniel GONANO, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des affaires scolaires*



**Le Comité de jumelage AUBIAC-COSEANO** est l'association, qui, en liaison étroite avec la municipalité, porte ce projet initié en 2011 par le conseil municipal de l'époque.

Depuis, chaque année, élus, responsables d'associations, habitants, une année à AUBIAC, l'année suivante à COSEANO, dans le Frioul, se sont rencontrés et ont échangé partageant ainsi des moments conviviaux.

Si les uns ont visité nos sites et goûté aux vins du Bruilhois, les Aubiacais ont apprécié les produits du terroir italien : jambon San Daniele et Prosecco.

Ces échanges ont abouti en 2017, à AUBIAC, en 2018, à COSEANO, à la signature officielle de la charte du jumelage. Ceci a également conduit à la création d'un groupe de discussion pour se familiariser avec la langue de Dante et à une chorale dont le répertoire comprend quelques airs universellement connus (Va pensiero... Bella ciao...La donna è mobile etc...).

La dernière intervention du comité a été la réception de Gianpaolo KLAVORA, professeur d'arts plastiques, adjoint à la culture à la mairie de COSEANO venu participer au salon du pastel d'AUBIAC en septembre 2021.

Après des mois d'interruption en raison du COVID, l'activité a repris au sein de l'association LCT (Loisirs Culture Tourisme).

**LE MARDI, salle Hector Bigué : de 18h à 19h groupe de discussion avec lecture, traduction, exercices... de 19 à 20h chorale.**

Tout est gratuit sous condition d'adhésion à l'association LCT (8 €)

Parmi les projets, un repas italien en collaboration avec LCT et la soirée du 13 juillet en partenariat avec la municipalité.

En outre, les élus ont été invités à se rendre à COSEANO en 2023. A suivre.

Contact : [jpcampesan@orange.fr](mailto:jpcampesan@orange.fr) 06.79.64.61.43

## **Association Duo Danse**

Dans une ambiance conviviale, tous les lundis de 20h à 21h 15 (excepté vacances scolaires)

### **Salle des fêtes d'Aubiac**

Niveau débutant/moyen, cours d'essai gratuit

Au programme : danse de salon (rock, chacha, samba, tango, paso double...) mais aussi bachata, salsa

**Adhésion pour l'année : 40€**



*Sophie et Pascal*

06.21.41.14.83

**L'Association des Parents de l'Ecole d'Aubiac** est heureuse de présenter ses événements pour l'année 2022-2023.

Toutes nos missions permettent de créer du lien et des projets en partenariat avec l'école, les enfants, les familles et la municipalité. Chaque manifestation permet d'aider aux financements comme les sorties scolaires, le matériel pédagogique, les investissements ponctuels de l'école comme le grand projet de végétalisation de la cour.

Cette année, les événements se diversifient : vente de sapins de Noël, calendriers scolaires, soirées After Work & Musique Live, Box créatives, vente potagère et florale en drive aubiacaï, participation à la fête scolaire (buvette, repas, animation du groupe des parents d'élèves les Papa's Brothers) et tombola à gratter...

Le premier grand rendez-vous a été la soirée After Work & Musique Live de Noël, le vendredi 9 décembre à la salle des fêtes : bière locale, vin cuvée des musiciens, chocolat chaud du père Noël ou encore planches garnies, le tout accompagné par les musiciens du groupe India & Friends.

*Julien Rusch*

## **Loisirs, Culture et Tourisme**

Depuis septembre dernier un nouveau bureau de l'Association LCT est en place. De nombreuses manifestations ont été et seront proposées tout au long de l'année. Tout d'abord nous souhaitons ouvrir certaines d'entre elles que nous vous proposons, en inter-associations, pour plus de convivialité et d'entraide.

Après le succès de notre premier loto le 22 octobre et le relatif succès de l'après-midi « Halloween » avec une quinzaine d'enfants, le 29 octobre, l'année 2022 n'est pas finie ! 2023 sera grande !

- 23 décembre 2022 : Loto Spécial Réveillon (ouvert en inter-associations)
- 12 Février 2023 : Salon des collectionneurs ; 11 mars : Loto
- 25 mars : Repas Italien (ouvert en inter-associations) ; Du 07 au 09 avril : « Anime ton village » (première édition ; ouvert en inter-associations).
- 22 avril : Loto ; 1<sup>er</sup> Mai : Vide-Grenier ; 17 et 18 juin : week-end de l'Humour ; 8 septembre : Assemblée générale

Le programme « anime ton village » sera dévoilé début 2023. Merci à l'association Musiketo qui s'est déjà engagé.

Nous ajouterons probablement 2 ou 3 dates de plus avec concert, théâtre... les dates n'étant pas encore arrêtées ... N'hésitez pas à nous contacter et venir nous voir si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice.

Par avance nous vous souhaitons d'agréables et de magiques fêtes de fin d'année.

*Christelle Cordonnier, Présidente de l'association LCT*

## Club ES.BRUILHOIS BASKET

Calendrier Matches ES.BRUILHOIS 1 et 2  
Saison 2022-2023, Salle André PETIT, Aubiac



### Aller

07/01/2023, 17h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 2/IE-CTC Villages du tonneinquois- Les cerfs de Vares B.C.

07/01/2023, 20h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 1/ Cassen Saint Geours Basket

### Retour

21/01/2023, 17h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 2/ IE-CTC Lot et Coteaux- Association Sportive Lafittoise Basket

21/01/2023, 20h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 1/ Bordeaux Bastide Basket

04/02/2023, 17h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 2/ US Sainte Gemme La Vaillante 1

04/02/2023, 20h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 1/ IE-CTC Avenir Commun Basket Ball Pays Agenais- Avenir Grandfonds Sportif

**4 mars 2023 : Soirée Partenaires**

## Société Communale de chasse d'Aubiac

Les chasseurs sont les seuls acteurs bénévoles chargés d'une mission d'intérêt public, qui de surcroît payent pour cela tout en exerçant leur passe-temps. Dans ce rôle, ils se doivent de protéger les cultures afin de réguler les populations d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Les chevreuils et les sangliers sont responsables de nombreuses collisions sur nos routes. Nous avons aussi un rôle de sécurisation. La Société Communale de Chasse d'Aubiac regroupe 92 membres, propriétaires et chasseurs.

Nous participons à de nombreuses activités sur la commune (descente de caisse à savon, banquet, Fête des lumières, Réveillon).

*Nous organiserons le réveillon de la Saint Sylvestre 2022.* Pour tous renseignements : 06. 27.77.18.09.

Je vous souhaite avec l'ensemble du bureau, de bonnes fêtes et une heureuse année 2023.

*Stéphane Schmittlin*

04/03/2023, 17h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 2/Garonne Avenir Basket du Marmandais 3

04/03/2023, 20h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 1/ Basket Arrigans

18/03/2023, 17h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 2/IE-CTC Elan du Seguran Cop Basket 1

18/03/2023, 20h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 1/ Basket Seychois Barthelemeen

24/04/2023, 17h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 2/IE- CTC Abcla- BC Layrac Astaffort 2

**24 mars 2023 : Loto**

29/04/2023, 20h : IE-CTC Avenir Nord Gascogne Basket-ESB 1/Lons Basket

**29 Avril 2023 : Soirée « Violet et Blanc »**

**10 juin 2023 : Journée des Familles**

**L'association Yog'Aubiacaï** vous propose des séances de Yoga en petit groupe tous les jeudis soir avec un professeur diplômée. 2 séances vous sont proposées : 18h00 à 19h00 et de 19h 15 à 20h 15, mairie annexe, rue Dernelle à Aubiac.

2 séances de découvertes offertes.

Durant l'année quelques séances de yoga à thème auront lieu le samedi matin (dates encore non définies)

Le Yoga ouvre un espace sans compétition, c'est un moment pour soi. Une pratique régulière du Yoga offre en retour une nouvelle souplesse - fluidité - aisance dans le corps - énergie - lucidité de l'esprit, affine l'intelligence, conduit vers la tolérance.

*Yoga signifie relier : relier le corps et l'âme - relier l'homme à la nature.*

## SEANCE DE RELAXATION A AUBIAC

Depuis juin 2012, l'association LIBERTE D'ETRE vous propose des séances de relaxation le lundi à 18 h 30 dans la salle des fêtes. Venez apprendre à vous relaxer, à respirer consciemment afin de détendre votre corps et votre esprit, ceci afin de :

- Chasser la fatigue et le stress
- Dénouer les tensions physiques et psychologiques
- Faire circuler librement les énergies dans le corps
  - Etre à l'écoute de son corps
- S'enraciner par la conscience de notre corps

### Qu'est-ce que la relaxation ?

C'est une démarche d'évolution vers un mieux être, vers l'épanouissement de la personne. C'est le calme et l'unité retrouvés, la volonté d'une harmonisation entre l'esprit et le corps, c'est un outil qui permet de trouver son équilibre et la capacité de gérer les situations qui se présentent avec le maximum de sérénité. La relaxation améliore le vécu douloureux, atténue l'anxiété, améliore la qualité du sommeil, diminue la vulnérabilité au stress.

Cela commence par la respiration, outil de transformation que l'on peut maîtriser et modifier consciemment afin de lâcher les tensions de la journée et ceci tout en douceur.

Séance ouverte à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes ....bonne ambiance assurée ..... Règlement à la séance (prix : 5 €), pas d'engagement financier sur la durée. Il est possible de venir en cours d'année. Vous êtes les bienvenus.

**Béatrice Estory : 06 86 81 04 99**



## JOURS NETS 47

Le samedi 25 juin 2022, au matin, une vingtaine de bénévoles s'est donné rendez-vous devant la salle des fêtes pour nettoyer la nature aubiacaïse.

Initiée par le département, Aubiacaïse a participé à cette manifestation au même titre que 65 communes Lot-et-Garonnaises et a pu ainsi bénéficier des moyens offerts par le département : sacs poubelles, gants, pinces ramasse déchets, gilets de sécurité.

Mise en œuvre par des conseillers municipaux, cette opération aborde des routes communales aubiacaïses, dont un aspirateur !

L'agglomération d'Agen était également présente ainsi que le conservatoire végétal "Arbre de vie".

La matinée s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par la municipalité. Merci à toutes les personnes présentes, RV l'année prochaine...



*Sandrine Mazères*



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AUBIAC

L'Association de Gymnastique Volontaire d'Aubiacaïse poursuit ses séances de gymnastique tous les mercredis soir de 19h30 à 20h30, salle des fêtes. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, et les deux premières séances sont gratuites, afin de savoir si ces dernières correspondent à vos attentes.

**Vous pouvez prendre contact au 06 84 84 93 62 pour toute information complémentaire.**

Mais les adhérentes de l'association ne s'arrêtent pas aux séances de gymnastique, elles ont participé aux JOURS NETS 47, sur la vingtaine de bénévoles, elles représentaient un tiers.



## Eclairage public et illuminations de Noël

Afin de faire face à la flambée des prix de l'énergie, le Conseil d'Agglomération d'Agen, qui a la compétence en matière d'éclairage public, réuni le 20 octobre dernier, a voté l'extinction de l'éclairage public sur tout le territoire de l'Agglomération de 23h à 6h, avec quelques exceptions.

Aussi, nous, élus aubiacaïses avons demandé que les 2 routes départementales restent éclairées pour des raisons de sécurité.

D'une façon générale, là où il y a des éclairages LED, ceux-ci seront diminués de 80% de 23h à 6h.

Enfin, pour aller dans le sens des économies d'énergie, la commune a décidé de raccourcir la durée des illuminations de Noël, qui seront mises en place pour la fête des lumières le 8 décembre et enlevées dès début janvier.

*Isabelle Fillol*

## VOISINS VIGILANTS

Une réunion des voisins vigilants volontaires s'est tenue le 14 octobre en présence de la gendarmerie qui nous a fait part de la baisse des infractions et vols sur notre commune.

Ils nous ont conseillé sur les gestes à faire et informations à rechercher et communiquer pour contribuer, chacun, à la diminution des incivilités sur la commune, y compris la vitesse sur nos routes !



## Appel à candidature : participation citoyenne, voisin vigilant

L'adhésion à la participation citoyenne a été décidée en Conseil Municipal le 17 avril 2018.

Ce dispositif tend à rassurer la population, accroître l'efficacité de la prévention de proximité et améliorer encore la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance.

Hélas notre commune n'échappe pas aux cambriolages et aux incivilités. Participer à la limitation de ces délits est une préoccupation partagée par la municipalité et nous sommes soucieux d'associer les habitants à la protection sans qu'ils se substituent aux forces de l'ordre et à la compétence du Préfet et du Maire.

Telle est la démarche de participation citoyenne car la sécurité est l'affaire de tous.

Il n'est pas destiné à se substituer aux forces de l'ordre. Le rôle du référent n'est pas d'intervenir mais de collecter les informations fournies par les voisins ou inversement diffuser à ses voisins des conseils fournis par la Gendarmerie.

Par exemple, il peut aussi contribuer à relayer des conseils de prévention pour les habitants partant en vacances qui peuvent par exemple bénéficier de la visite régulière des gendarmes dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances » qui fonctionne toute l'année quelle que soit la durée de votre absence. La vigilance est d'abord l'affaire de tous.

On peut aider les forces de Gendarmerie en appelant le 17. N'hésitez pas à utiliser ce numéro. Le signalement de véhicules inhabituels ou de démarqueurs insistants, peut contribuer à la réduction des actes de délinquance voire de cambriolages. On peut également signaler au 17 les conducteurs qui circulent fréquemment à grande vitesse mettant en danger les riverains ou encore le passage de quads et motos sur les chemins de randonnée (interdit par arrêté municipal).

On peut aussi contribuer à mettre fin aux agissements des personnes qui commettent des actes d'incivilités et /ou des violences intra-familiales

L'appel au 17 vous met en relation avec le PC de la Gendarmerie basé à Agen. Il peut alors vérifier votre information et le cas échéant joindre l'une des deux patrouilles de la Brigade de Gestion des Evénements (BGE) en circulation entre Laplume, Astaffort et Layrac, 24 h sur 24.

Le dispositif citoyen référent est un partenariat entre Préfecture, Gendarmerie et Mairie au service des habitants et il a montré ses effets en faisant baisser les incivilités dans les communes déjà engagées.

***Si vous souhaitez intégrer le groupe de voisins vigilants d'Aubiac, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.***

***Une information préalable sur le rôle attendu sera dispensée par la gendarmerie.***

***Mairie : 05.53.67.85.52 ; [commune.aubiac@collectivite47.fr](mailto:commune.aubiac@collectivite47.fr)***

Jean-Marc CAUSSE

## **Accueil des nouveaux arrivants sur la commune, 9 septembre 2022**



## **Le 14 septembre s'est tenue une réunion publique organisée par la commission d'information auprès de la centrale nucléaire de Golfech**



## **Code Général des Collectivités Territoriales - Section 4 Article L2121-27-1 :**

*Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.*

*Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.*

## **« AUBIAC COEUR et COTEAUX »**

Une situation économique qui n'appelle pas de grands discours .....

Nous souhaitons de très BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE à toutes les familles aubiacaïses.

## **« POURSUIVONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUBIAC »**

Dans la continuité de l'aménagement de la traversée du bourg, des travaux de sécurisation et d'embellissement seront menés depuis le château d'Aubiacy jusqu'aux feux tricolores côté Laplume au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le Conseil Départemental Lot-et-Garonnais fera entièrement la chaussée. Un busage des fossés sera réalisé. Le chemin piétonnier sera goudronné, des plantations effectuées, l'éclairage public revu. Une paysagiste accompagnera le maître d'œuvre afin d'obtenir un ensemble qualitatif cohérent avec le reste du bourg.

Par ailleurs, le projet de la zone nature et d'études d'extensions de la salle polyvalente et salle des fêtes avance. Une concertation a été menée avec les associations pour définir leurs besoins et attentes en toute fin d'année. Le projet devrait être finalisé en début d'année prochaine.

D'autre part, une étude va être lancée dès février 2023 sur la réorganisation des services au sein de l'école, et là aussi une réunion de concertation a été menée collectivement fin novembre, rassemblant élus, parents d'élèves et enseignants pour mieux appréhender les attendus de chacun et bâtir le cahier des charges.

Comme nous nous y étions engagés, c'est dans la concertation que nous bâtissons l'avenir d'Aubiacy, pour le bien-être de tous.



Pour vos colis, recommandés, affranchissements, ...  
Pensez à votre AGENCE POSTALE COMMUNALE !!!  
Ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION



## **NUISANCES SONORES**

Les auditions de postes récepteurs, hauts parleurs, et tous autres appareils de diffusion sonore sont permis à l'intérieur et à l'extérieur des habitations ou magasins, à condition toutefois que l'intensité sonore des appareils utilisés soit réglée modérément afin que le bruit ne provoque aucune nuisance pour les voisins.

# Les Aubiacaises et les Aubiacais ont du TALENT !



Dans cette rubrique, nous vous présenterons dans chaque Bulletin Municipal une Aubiacaise ou un Aubiacais ayant un talent exceptionnel, quel que soit le domaine : dessin, sculpture, danse, sport, théâtre, musique, chant, écriture, cuisine, jardinage, engagement humanitaire, implication territoriale ...

## Le MONDE de L'OVALIE à AUBIAC

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle tribune Ferrasse au stade Armandie à AGEN, nous avons décidé d'honorer les aubiacaïens qui ont joué en équipe première au SUA AGEN. Voici un petit résumé de leur passage dans le monde du rugby



**ALAIN LACLAU** vient de Salies-de-Béarn où il a été à cinq reprises, champion de France de Pelote Basque avec Michel MORLAS. Ils signent tous les deux à AGEN au SUA, alors qu'ils sont encore cadets. Alain a évolué en championnat de France Réserve et en 1973 en championnat de Nationale B. En 1975 il rejoint l'équipe Première en qualité de titulaire, et la consécration aura lieu en 1976 quand l'équipe ramène à AGEN le Bouclier de Brennus tant convoité. En 1980 il met un terme à sa carrière de rugbyman pour se consacrer à l'entraînement.

Aujourd'hui il parcourt plus de 1 000 kilomètres par mois sur son.....vélo. Le sport c'est sa passion !!!!

**Daniel MAUROUX** a fait ses premiers pas au rugby, au collège professionnel de Clairac. Il joue ensuite au PASSAGE d'AGEN, et intègre l'équipe première du SUA en 1976, année de la consécration, où « il n'était que remplaçant », précise-t-il avec beaucoup d'humilité et aussi une pointe de fierté méritée. Il jouera en équipe première au SUA jusqu'en 1981 et sera ensuite sollicité par les clubs de CONDOM et MOISSAC pour apporter toute son expérience acquise au SUA. Il y fera son retour en qualité d'entraîneur de l'équipe junior et terminera sa carrière dans l'encadrement de l'AS Passage Rugby.

Aujourd'hui il pratique la randonnée avec Marie-Hélène son épouse.



**Jean-Michel RENAUD** a commencé à pratiquer le rugby au lycée Palissy avec un « certain » Jean-Louis TOLOT dans les années 1972/1973. C'est M. GUILLEUX, prof de sport qui les a dirigés vers le SUA. En 1976, il était en équipe de France junior et parallèlement il a été remplaçant dans l'équipe première lors des 16<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de finale, il n'avait que 19 ans. En 1977 il est en équipe de France militaire et en 1979 il évolue en équipe de France B. tout en étant titulaire en équipe première jusqu'en 1984. En 1983 il gagne le trophée du challenge Yves du Manoir. Il se blesse en 1984 lors d'un match à AUCH ce qui met un terme à sa carrière. Il reste entraîneur pendant 2 ans des Juniors Reichel. Aujourd'hui il retrouve une fois par semaine ses anciens coéquipiers, pour jouer à la .....pétanque.

**Philippe BERNIES** a été basketteur à l'ASA d'AUBIAC en 1978 et ce, jusqu'en 1983. Philippe, fougueux et physique faisait l'objet à chaque match de la sanction des 5 fautes qui l'excluait du terrain avant la fin. C'est son copain Thierry BOUCHAU qui lui a ouvert la voie vers un sport correspondant plus à son tempérament et son physique. Philippe a d'abord évolué au SUA en Nationale B pendant 4 ou 5 ans et très vite remarqué par les entraîneurs grâce à sa détente exceptionnelle, l'ex-basketteur aubiacaïen a rapidement intégré l'équipe fanion du SUA jusqu'en 1994. Il a glané la victoire du Challenge Yves du Manoir en 1992 et participé à la finale du championnat de France en 1990 contre le Racing. Aujourd'hui il souligne en toute modestie, qu'il est président du 15 à table, association qui collecte des fonds pour la partie amateur du rugby et qu'en 10 ans, cette association a reversé plus de 350 000€ au SUA Associations.



Nous n'avons pas oublié **Michel MILANI**, mais partagé entre AUBIAC et la Thaïlande, il était absent à l'heure où nous avons rédigé le présent bulletin. La commune d'AUBIAC serait-elle, un petit OU grand vivier du SUA rugby : **Jean-Jacques CRENCA**, International a été aubiacaïen quelques années, **Thierry BOUCHAU** a démarré jeune au SUA et joué en Nationale B pendant de très longues années, et **Gérard LARTIGOU** a été champion de France Cadet en 1966.

Et peut-être bien d'autres .....

**Marie LARTIGOU**